



Recrute Mécanicien parc roulant

Sous l'autorité du Directeur de l'EPIC et du Responsable du pôle technique, vous assurerez les missions suivantes pour la station du Col de Rousset :

Activités principales :

- Suivi technique et maintenance de l'ensemble du parc roulant et du petit outillage à moteur sur les stations de la Drôme :
 - Réalisation de la maintenance curative ;
 - Réalisation de la maintenance préventive
 - Analyser les pannes et identifier les anomalies
 - Planification de la maintenance des engins sur chaque site.
- Coordination et suivi des achats de fourniture et des prestations liés au poste,
- Gestion prévisionnel des investissements liés au poste
- Gestion du stock de pièces détachées du parc,
- Préparation et suivi des commandes de pièces détachées,
- Gestion des pièces détachées et outillages du camion atelier

Activités secondaires :

- Remplacement des différents collaborateurs en cas de nécessité (polyvalence).

1. Compétences requises pour le poste

Savoir faire

- Connaître les différentes stations de la Drôme,
- Avoir des qualifications en électricité et en mécanique,
- Savoir souder,
- Prendre des initiatives et des décisions rapides,
- Maîtriser l'outil informatique et les NTIC,
- Communiquer avec divers interlocuteurs,
- Développer et entretenir un réseau relationnel,
- Travailler en équipe,
- Appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité,
- Maîtriser les outils de gestion des stocks,
- Connaître le tourisme en général et le tourisme vert (Sport Nature) en particulier,
- Connaître les stations été / hiver.

Savoir être

- Autonomie,
- Rigueur,
- Qualités relationnelles,
- Disponibilité,
- Honnêteté et loyauté,
- Sens de l'organisation,
- Conscience professionnelle.

2. Relations

Relations internes

- avec le responsable du pôle technique, auquel il/elle rend compte de son travail,
- avec les directeurs d'exploitation des différentes stations de la Drôme,
- avec tous les agents des sites,
- avec le personnel administratif du service, pour le suivi des dépenses,
- avec l'ensemble des Stations de la Drôme, du pôle de Die et de Valence pour travailler en coordination.

Relations externes

- avec les fournisseurs, pour les commandes et la réception des marchandises, matières premières, produits...

3. Spécificités du poste

- Travail week-end et vacances scolaires en période d'exploitation,
- Horaires mobiles,
- Itinérance avec camion atelier,
- Sites éloignés entre eux.

4. Diplôme(s) (habilitation, permis) requis :

- BAC pro en maintenance,
- BEP/CAP maintenance automobile ou engin agricole,
- Permis B,
- Permis C serait un plus,
- Maintenance électrique / mécanique / hydraulique.

5. Formation à prévoir pour occuper le poste :

Formation approfondie à la maintenance des engins spécifiques aux stations.

6. Parcours professionnel et expérience souhaitables :

Expérience dans le domaine des opérateurs de domaine skiables hiver et été.

7. Conditions d'accès au poste

– Type de contrat selon le profil :

☒ CDI ☒ CDD d'1 an ☐ Saisonnier ☐ Apprentissage

– Date de prise de poste : 1^{er} avril 2025

8. Classement, rémunération et avantages

- Classement indicatif Convention Collective : NR 216 + variables de positionnement et ancienneté en fonction du profil + prime de panier et d'équipement,
- Mutuelle d'entreprise prise en charge à 50% par l'employeur pour le salarié,
- Prévoyance prise en charge à 50% par l'employeur,
- Adhésion au CNAS.

9. Missions de l'EPIC

L'EPIC « Les stations de la Drôme » se compose d'un ensemble de 6 sites répartis sur les massifs du Vercors et du Diois au sein desquels sont proposés :

- Des activités neige : ski alpin, ski de fond, biathlon, raquettes à neige, chiens de traîneau, VTT Fat Bike, ski de randonnée nordique, luge...
- Des activités hors neige : luge sur rail, VTT et trottinette de descente, biathlon, télésiège panoramique, dévalkart, tir à l'arc, accrocabana, disco golf, mini tyrolienne, randonnée, détente...
- Des services associés : transport, hébergement, restauration...

Les stations de la Drôme sont des stations familiales, axées sur l'apprentissage des activités de nature, à destination des écoles du Département, des clubs sportifs, des centres de loisirs, des familles, ainsi que des touristes.

L'EPIC « Les stations de la Drôme » a été créé en 2018 sous tutelle du Département de la Drôme. Il a pour mission de gérer la délégation de service public liée à l'exploitation des stations en vue de maintenir une activité économique indispensable au territoire, tout en répondant à des objectifs de solidarité territoriale et de promotion touristique du Département.

Nos équipes comptent actuellement 19 salariés permanents et entre 40 et 100 saisonniers selon les saisons. En 2023, 86 % des collaborateurs ont affirmés qu'ils se sentent bien à l'EPIC « Les Stations de la Drôme ».

10. Dépôt des candidatures

Les candidatures (CV + lettre de motivation) devront être envoyées par mail au service ressources humaines avant le 13 janvier 2025 à msauvajon@ladrome.fr – 04 75 22 40 18.

Pour toutes questions complémentaires, contacter M. Grégory Paulhan par mail à gpaulhan@ladrome.fr ou par téléphone au 06.30.70.60.00.